



Regroupement écologiste
et social pour Crissier

<https://resoc.ch>
facebook: RESOCrissier
Twitter: RESOCrissier
Instagram: resocrissier

Prise de position du Regroupement écologiste et social pour Crissier (RESOC)

Pour une urbanisation durable de notre commune

Ainsi donc l'association *Sauvegardons Crissier* a fait le choix de lancer une liste pour les prochaines élections communales. Le RESOC, regroupement d'indépendant·e·s de gauche et de membres du PS, des Vert·e·s et du POP, se réjouit de la diversification des opinions au sein de la commune. Nous doutons toutefois que les réponses apportées par cette association soient à la hauteur des enjeux écologiques et sociaux de demain.

Quel développement "harmonieux"?

Le Centre Droite Crissier (CDC) et l'association *Sauvegardons Crissier* déclarent tous deux s'engager pour un développement "harmonieux" de notre commune. Soit, mais qu'est-ce que cela signifie ? Un coup d'œil à leurs actions ces dernières années montre que ce terme cache deux visions diamétralement opposées.

Sauvegardons Crissier développe une stratégie d'opposition ou de remise en cause des nouveaux projets de quartiers, mais également d'infrastructures essentielles (BHNS). Ici, un développement "harmonieux" se rapproche d'une mise sous cloche, où la défense d'intérêts privés se mêle - ou se maquille - derrière la mise en avant d'intérêts publics. Mais ne soyons pas dupes : plusieurs membres du comité de l'association ont déjà siégé par le passé au conseil communal sans se montrer les plus fervents défenseurs d'une hausse des places de parascolaire ou d'un développement du réseau de pistes cyclables.

Le CDC, largement majoritaire à la Municipalité, donne au contraire l'impression de profiter de chaque opportunité pour densifier, suscitant les interrogations d'une partie de la population. Ici donc, un développement "harmonieux" s'apparenterait davantage à un développement qui exploite toute la marge de manœuvre que lui laissent les planifications directrices. La législature 2016-2021, et la minorisation quasi systématique des propositions issues de la gauche, montre les limites d'une majorité qui voudrait se présenter comme raisonnablement sociale et écologiste.

Le RESOC, une voie alternative pour une urbanisation durable

Le Regroupement écologiste et social pour Crissier (RESOC) entend proposer une troisième voie entre ces deux visions réductrices. Nous défendons une commune dynamique, qui se développe pour répondre aux besoins de chacune et de chacun. Au conseil communal et à la Municipalité, nous nous engagerons pour une urbanisation réfléchie, concertée et visant une amélioration de notre qualité de vie.

Nous défendrons une urbanisation durable reposant sur quatre piliers :

- **Renforcer la concertation.** Nous souhaitons intégrer plus en amont et de manière plus systématique les riverain·e·s, la population et les associations aux projets de construction. La Municipalité en place a adopté, tout au long de la législature, une conception minimaliste des notions de partenariat et de démarches participatives. Ces processus sont vus comme des contraintes, plutôt que comme des opportunités pour améliorer les projets.

Au cours de la législature 2016-2021 - La commission de gestion du Conseil communal s'est saisie à plusieurs reprises de la question sans obtenir de réponse satisfaisante.

Engagez-vous avec le RESOC pour que cela change !

- **Garantir la mixité sociale.** Nous voulons que les futures constructions répondent aux besoins de toute la population, personnes âgées, étudiant·e·s, jeunes familles. Le développement de logements diversifiés, proposant des loyers adaptés aux besoins de toutes les couches de population, est une nécessité. La commune peut et doit agir pour proposer des loyers abordables. La possibilité de travailler avec des coopératives d'habitations devrait également être explorée.

Au cours de la législature 2016-2021 - Aucun projet répondant aux standards cantonaux en matière de logements abordables (LPPPL) n'a été développé à Crissier.

Engagez-vous avec le RESOC pour que cela change !

- **Répondre aux défis climatiques.** Nous voulons que la commune devienne exemplaire dans son développement urbanistique. Les constructions d'aujourd'hui doivent être adaptées au monde et aux enjeux de demain : plus de vert et de bleu (des espaces publics, des plantations, des points d'eau) et moins de gris, de béton. Les énergies renouvelables, la mobilité douce et la limitation du trafic routier doivent être des priorités.

Au cours de la législature 2016-2021 - Les propositions visant à renforcer les aspects environnementaux des projets de la Municipalité ont peine à trouver une majorité.

Engagez-vous avec le RESOC pour que cela change !

- **Améliorer notre qualité de vie.** L'arrivée de nouvelles personnes est un défi pour notre commune. Nous souhaitons tout mettre en œuvre pour que leur intégration renforce, plutôt qu'elle ne péjore, notre qualité de vie. Nous militons pour un renforcement des prestations à la population, notamment en rattrapant les retards en matière d'accueil pré- et parascolaire, ainsi qu'en aménageant l'espace public de manière à garantir sécurité et convivialité.

Au cours de la législature 2016-2021 - Plusieurs interventions ont pointé le manque de places d'accueil pré- et parascolaire et l'insuffisance des ajustements apportés.

Engagez-vous avec le RESOC pour que cela change !

Crissier, le 6 décembre 2020